

Ville de Saint-Gabriel

MRC de D'Autray

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le **18 décembre 2024** à 19h30, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1
Monsieur Richard Blouin, conseiller n° 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller n° 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

Sont aussi présents : Madame Mireille Bibeau, directrice générale adjointe et trésorière

Public : Aucune personne représentant le public

Absences motivées :

388-12-2024 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les conseillers présents forment quorum sous la présidence du maire, Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée et Mireille Bibeau, à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire du conseil du 18 décembre 2024 soit ouverte à 19 h 30.

389-12-2024 **2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La secrétaire d'assemblée fait la lecture de l'avis de convocation suivant :

À TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère no 1
Monsieur Richard Blouin, conseiller no 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère no 4
Monsieur Christian Paquin-Coutu, conseiller no 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller no 6

Mesdames, Messieurs,
Par la présente, vous êtes convoqués par monsieur le maire, Gaétan Gravel, à une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Gabriel. La séance se tiendra à 19h30, le 18 décembre 2024, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Gabriel, 45 rue Beausoleil.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du règlement CV. 603 – Taxation 2025
5. Autorisation de signature – Programme de supplément au loyer Québec
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Donné à la Ville de Saint-Gabriel, ce 13 décembre 2024 par Madame Mireille Bibeau, directrice générale adjointe et trésorière.

390-12-2024 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 18 décembre 2024 soit et est adopté tel que présenté.

391-12-2024 4. ADOPTION DU RÈGLEMENT CV. 603 – TAXATION 2025

ATTENDU QUE le conseil doit déterminer les redevances municipales exigibles conformément à l'adoption de ce budget;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du premier projet de règlement CV. 603 concernant la taxation 2025 ont été donnés lors de la séance du 2 décembre 2024, conformément au *Code des cités et villes*.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu à l'unanimité :

QUE le règlement portant le numéro CV. 603 concernant la taxation 2025 soit adopté tel que déposé.

392-12-2024 5. AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER QUÉBEC

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Gabriel a été saisie d'une demande de contribution dans le cadre du *Programme de supplément au loyer d'urgence*.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise le maire, Gaétan Gravel, et la direction, soit Michel St-Laurent ou Mireille Bibeau, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Gabriel, l'entente tripartite avec l'Office régional d'habitation de la MRC de D'Autray et la Société d'habitation du Québec relativement à une demande au *Programme de supplément au loyer d'urgence*;

QUE la Ville de Saint-Gabriel autorise l'Office régional d'habitation de la MRC de D'Autray à gérer jusqu'à concurrence de 3 loyers d'urgence, en son nom, le supplément au loyer d'urgence dans le cadre du *Programme au supplément au loyer Québec* et qu'elle s'engage à assumer 10 % des coûts de cette demande;

QUE cette autorisation soit à renouveler annuellement.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

393-12-2024 **7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire de ce 18 décembre 2024 soit levée à 19h48.

Gaétan Gravel

Maire

Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V., en apposant ma signature au bas du présent document ce 19^e jour de décembre 2024.

Gaétan Gravel

Maire